

# GÉORISQUES

## Rapport de risques






 **Commune recherchée :**

71130 Gueugnon

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	SÉISME	 sur ma commune : <b>FAIBLE</b>
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>
	RADON	 sur ma commune : <b>IMPORTANT</b>

## 3 Risques technologiques identifiés :

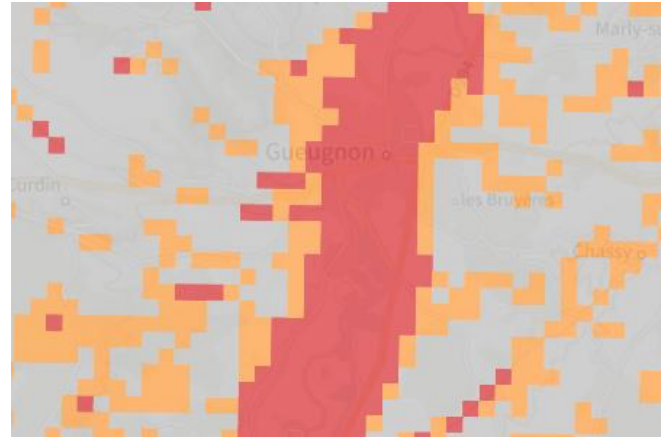
	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>

# Risque de remontées de nappe sur Gueugnon

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

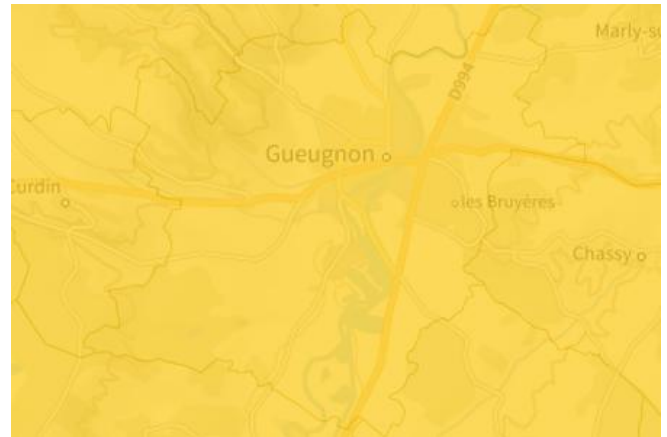
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

# Risque de séisme sur Gueugnon

## Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM71**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Gueugnon

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

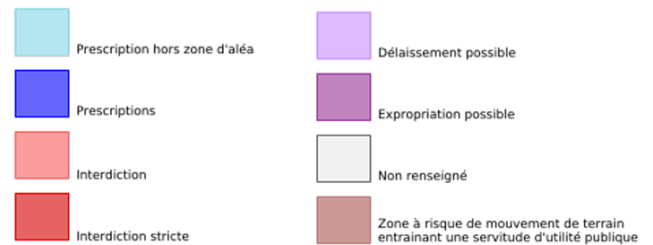
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



## Informations détaillées :

**i** **DDRM : DDRM71**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)  
[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Gueugnon

**R** Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2014522A	Sécheresse	01/07/2019	10/07/2020

# Risque radon sur Gueugnon

## Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Gueugnon

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

## Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune



## Informations détaillées :



### PPRT : **Aperam**

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé Aperam a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 17/07/2009

Date d'approbation : 21/06/2011

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

[Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Gueugnon

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Aperam Stainless France	Seveso seuil haut

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Gueugnon

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Gueugnon

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 5 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 63 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### **SIS :**

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
67100150	Coulée	

## Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

5 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000850001	APERAM (ex UGINE)	En cours
SSP001266601	Co. de Co. de Gueugnon - Déchetterie du Sauze	En cours
SSP000331101	Ancienne usine à gaz	Clôturée
SSP000326901	AREVA	En cours
SSP415037601	71B_097 ORANO	Clôturée

## Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

63 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4150396	71B_092 ORANO	Indéterminé	Commerce de gros (commerce interentreprises)
SSP4150392	71B_068 ORANO	Indéterminé	Commerce de gros (commerce interentreprises)
SSP4150387	71B_074 ORANO	Indéterminé	Commerce de gros (commerce interentreprises)
SSP4150376	71B_097 ORANO	Indéterminé	Commerce de gros (commerce interentreprises)
SSP4104593	COGNARD SABLIERES SA	En arrêt	
SSP4103158	HOPITAL DE LA FOURRIER	En arrêt	
SSP4103097	PASSARD	En arrêt	
SSP3801995	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3801574	Relais de la Convention	En arrêt	
SSP3801573		Indéterminé	
SSP3801572		Indéterminé	
SSP3801571		Indéterminé	
SSP3801570		Indéterminé	
SSP3801569		Indéterminé	
SSP3801568		Indéterminé	
SSP3801567		Indéterminé	
SSP3801566		En arrêt	
SSP3801565		En arrêt	
SSP3801564		Indéterminé	
SSP3801563		Indéterminé	
SSP3801562		En arrêt	
SSP3801561		Indéterminé	
SSP3801560		En arrêt	
SSP3801559		Indéterminé	
SSP3801557	"Au Rendez Vous des Pêcheurs", café	Indéterminé	
SSP3801556		Indéterminé	
SSP3801555		Indéterminé	
SSP3801554		Indéterminé	
SSP3801553		Indéterminé	
SSP3801552		Indéterminé	
SSP3801551		En arrêt	
SSP3801550		Indéterminé	
SSP3801549		Indéterminé	
SSP3801548		Indéterminé	
SSP3801547		Indéterminé	
SSP3801546		Indéterminé	
SSP3801545		Indéterminé	
SSP3801544		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3801543		Indéterminé	
SSP3801542		Indéterminé	
SSP3801541		Indéterminé	
SSP3801539		Indéterminé	
SSP3801538		Indéterminé	
SSP3801537		Indéterminé	
SSP3801536		Indéterminé	
SSP3801535	Intermarché	Indéterminé	
SSP3801534		En arrêt	
SSP3801533		Indéterminé	
SSP3801532	casse du Val de l'Arroux	Indéterminé	
SSP3801531		Indéterminé	
SSP3801530		Indéterminé	
SSP3801529		En arrêt	
SSP3801528		Indéterminé	
SSP3801527		Indéterminé	
SSP3801526		Indéterminé	
SSP3801525		Indéterminé	
SSP3801524		Indéterminé	
SSP3800452		Indéterminé	
SSP3800451		Indéterminé	
SSP3800449		En arrêt	
SSP3800448		Indéterminé	
SSP0012666	Co. de Co. de Gueugnon - Déchetterie	En activité	Déchets et traitements
SSP0003311	Ancienne usine à gaz	En activité	Cokéfaction, usines à gaz





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle